Le « Climate Proofing » pour le développement

S'adapter au changement climatique. – Réduire les risques

giz

Mandaté par :
Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

Seit dem 1. Januar 2011:

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Le « Climate Proofing » pour le développement
S'adapter au changement climatique. – Réduire les risques

Auteurs :
Marlene Hahn, metis GmbH, Vienne, Autriche
Alexander Fröde, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Publié par
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Responsable
Alexander Fröde

Avec la participation de
Anselm Duchrow, Christoph Feldkötter, Anne Hahn, Nana Künkel, Andrea Iro, Ludwig Erick Liagre, Bernd-Marcus Liss, Nadia Manasfi, Linh Nguyen, Lorenz Petersen, Ilona Porsche, Angelos Sanopoulos, Michael Scholze, Levke Sörensen, Martin Tampe, Anneke Trux, Anja Weber

Traduction de l'anglais et relecture
Gudrun Meddeb, Anne Chaponnière; Service linguistique de la GIZ

Production
Michael Wahl, Annette Lutz

Design
Additiv. Visuelle Kommunikation, Berlin

Photos
Couverture, pp. 3, 9, 31, 33 : Julydfg - Fotolia.com
p. 3 : Kaarsten - Fotolia.com, pp. 9, 22-27 : PAPE / GIZ
pp. 28, 29 : Canakris - Fotolia.com, pp. 31 : GIZ / Markus Kirchgessner
pp. 33 : GIZ / Florian Kopp

Imprimé par
B&B Promotion,
Av. Abou Loubaba El Ansari 1004, Menzah, Tunis, Tunisie

Eschborn, Mars 2011

Table des matières

Préface		2
Introduction		4
Partie A)	**Climate Proofing for Development - Principes et étapes**	**10**
1	Approche et principes	10
2	Méthodologie	12
3	Services d'assistance technique	21
Partie B)	**Climate Proofing for Development - Application aux niveaux spécifiques**	**22**
1	Niveau national	22
2	Niveau sectoriel	24
3	Niveau local	24
4	Niveau des projets	24
Partie C)	**Climate Proofing for Development - Leçons à tirer**	30
1	Feedback sur le « Climate Proofing »	30
2	Facteurs de succès et recommandations	31
Références		34
Abréviations		35

Préface

Les décisions prises aujourd'hui détermineront le degré de vulnérabilité au changement climatique de demain. Ceux qui préparent les plans de développement doivent prendre en compte, aujourd'hui, le changement climatique et ses effets sur les mesures, les stratégies, les projets et les plans des collectivités locales dans des domaines aussi divers que l'agriculture, la sylviculture, le développement urbain et l'infrastructure. Si la nécessité d'agir a été clairement reconnue par l'ensemble de la communauté de développement, le débat sur la manière d'intégrer la thématique du changement climatique dans la pratique des initiatives au développement est loin d'être clos.

Répondant à la demande des institutions partenaires dans de nombreux pays, la GIZ, mandatée par le Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement, a développé une approche intitulée « Climate Proofing for Development »*. Cette approche a été conçue pour permettre une meilleure intégration des effets du changement climatique dans les plans de développement aux niveaux national, sectoriel, local et au niveau des projets et pour œuvrer à une plus grande prise de conscience des défis et opportunités liés au changement climatique.

La présente brochure comprend trois volets. Dans l'introduction, il sera question des éléments principaux qui composent le Climate Proofing pour le développement. La méthodologie utilisée dans cette approche sera présentée dans la partie A, alors que la partie B donnera quelques exemples sur l'utilisation possible de cette approche aux différents niveaux et citera des bonnes pratiques. La partie C se penchera sur les leçons et les enseignements tirés de l'approche de Climate Proofing pour le développement.

L'objectif premier de cette brochure est de stimuler le débat international sur les aspects pratiques de l'adaptation au changement climatique. Elle s'adresse en premier lieu aux institutions partenaires dans les pays en développement, aux acteurs de terrain, à la communauté des bailleurs et aux institutions actives dans l'adaptation au changement climatique et dans la planification du développement. Si son but est d'offrir un aperçu sur les approches disponibles, elle n'est cependant pas conçue comme un manuel. Le Climate Proofing pour le développement a toujours besoin du soutien des experts, de la facilitation des processus et d'un développement des capacités 'sur mesure' tels que proposés par la GIZ.

Nous espérons que la présente brochure contribuera à la promotion de l'adaptation au changement climatique augmentant ainsi l'efficacité des efforts entrepris en termes de développement.

* Climate Proofing : examen d'un système (projet, programme, politique, plan ou même une entité concrète comme une ville ou un barrage) vis-à-vis de sa capacité à faire face aux changements climatiques auxquels il est susceptible d'être confronté

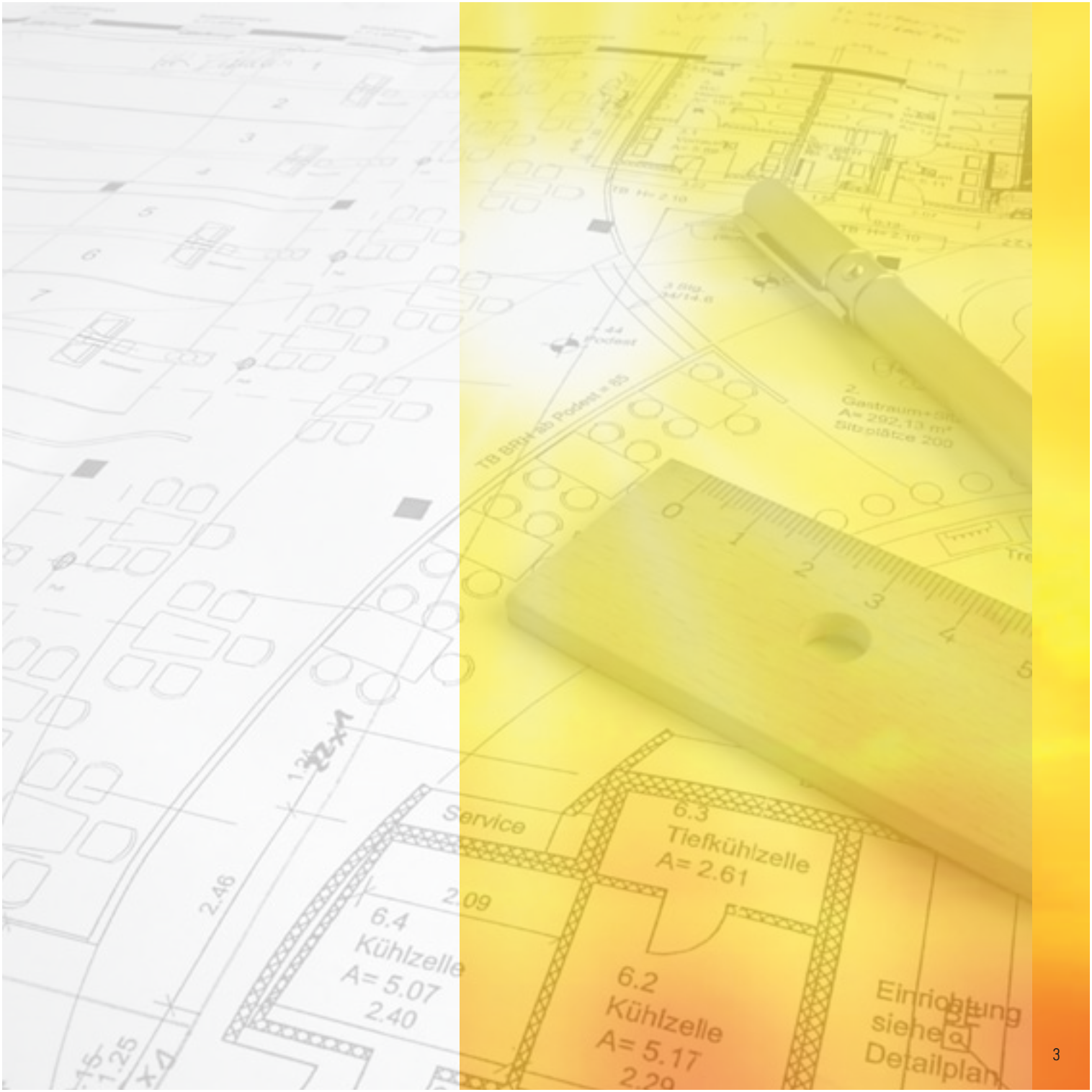
Service
6.3
Tiefkühlzelle
A= 2.61
2.09
6.4
Kühlzelle
A= 5.07
2.40
2.46
6.2
Kühlzelle
A= 5.17
2.29
Einrichtung
siehe
Detailplan

Introduction

Qu'est-ce que le Climate Proofing pour le développement ?

Le Climate Proofing pour le développement est une approche méthodologique conçue pour intégrer les thèmes liés au changement climatique dans les plans de développement. Cette approche permet d'analyser les mesures de développement par rapport aux défis et opportunités présents et futurs posés par le changement climatique. Elle peut être appliquée aux niveaux national, sectoriel, local ainsi qu'au niveau des projets, rendant ainsi les mesures plus efficaces et plus résilientes. Le Climate Proofing pour le développement est un moyen pour identifier et classer les options d'action lorsqu'on adapte la planification au changement climatique et qu'on réexamine les priorités. Cette approche peut s'appliquer lors de la phase de planification ou lors de la révision des mesures de planification. Bien appliqué, il rend un plan ou un investissement plus « climate proof », autrement dit plus résilient au changement climatique.

Basé sur une méthodologie qui, à l'origine, a été développée dans le contexte de l'évaluation des risques climatiques, le Climate Proofing a été conçu pour l'utilisation interne de la Coopération allemande (GTZ), puis modifié pour s'adapter aux institutions partenaires (notamment les autorités publiques dans les pays en développement). Il complète d'autres instruments d'analyse de risque tels que l'étude d'impact stratégique et peut préparer le terrain pour le développement de stratégies d'adaptation globales. Le Climate Proofing repose sur les principes du changement climatique établis dans le document d'orientation de l'OCDE « Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement » (voir encadré 1).

Le Climate Proofing pour le développement, pourquoi ?

Les différents horizons de planification exigent des réponses différentes

Même si les émissions de gaz à effet de serre (GES) étaient massivement réduites dans un avenir proche, les modifications des conditions climatiques continueront à se manifester et l'étendue de leurs impacts augmentera notablement à l'avenir. Ainsi, la construction des routes dans des régions de plus en plus menacées par les inonda-

En 2009, l'OCDE a publié un document d'orientation sur l'adaptation au changement climatique et la coopération pour le développement. Les principes clés de ce document sont pris en considération dans l'approche de Climate Proofing pour le développement :

(1) Identification du niveau approprié

La prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la planification peut se faire à différents niveaux :

- national
- sectoriel
- local
- projet

(2) Identification des points d'entrée

La prise en compte de l'adaptation au changement climatique à différents niveaux nécessite l'identification des points d'entrée appropriés du projet ou du cycle d'élaboration des politiques. Ces points d'entrée permettent aux mesures liées au climat d'être intégrées dans la planification même si cette approche n'a pas été prévue initialement.

(3) Appliquer un prisme climatique

L'application d'un prisme climatique exige que l'on détermine jusqu'à quel degré

- une mesure risque d'être affectée par les impacts du changement climatique,
- ces impacts sont pris en compte dans la planification,
- l'adaptation est nécessaire pour faire face aux défis et opportunités climatiques.

tions risque d'échouer si les précautions nécessaires contre les conséquences possibles ne sont pas prises. La promotion de la production rizicole dans des régions de faible altitude qui risquent d'être inondées suite à l'élévation du niveau de la mer peut, par exemple, entraîner des pertes financières. Plus les horizons de planification sont longs, plus il est impératif de prendre en considération le climat dans les processus de planification.

La figure 1 montre à quel point nos décisions de planification ont une portée sur l'avenir plus ou moins lointain. Certes, le choix annuel des cultures ne concerne qu'un horizon de planification court et peut être facilement et rapidement adapté aux changements des conditions environnementales. Par contre, les décisions relatives à l'occupation des sols dans l'aménagement du territoire ou la construction de grands plans d'irrigation reposent sur une perspective plus longue. Les grandes infrastructures telles que les routes, les chemins de fer, les barrages et les ponts sont construites pour plusieurs décennies. Par conséquent, les impacts du changement climatique sont à prendre en compte dès la phase de planification afin de garantir la viabilité future des mesures. Les décideurs, les gestionnaires de projet, les bailleurs ou les planificateurs de développement sont confrontés à un défi : ils doivent intégrer le changement climatique futur dans leurs décisions de planification de court, moyen et long terme.

Le changement climatique a déjà un impact sur le développement

Le changement climatique a déjà lieu et requiert des mesures appropriées. La liste des impacts biophysiques et socio-économiques qui aggravent les problèmes de développement existants est longue : pénurie d'eau, phénomènes météorologiques plus fréquents et plus extrêmes (crues, vagues de chaleur) qui mènent à une perte substantielle de la biodiversité, poussent les populations à la migration et augmentent les conflits et les risques sur la santé, pour n'en citer que quelques uns. Les populations et les systèmes productifs dans de nombreux pays en développement dépendent fortement des ressources naturelles et ont souvent une capacité adaptative relativement limitée. Par conséquent, ces pays comptent souvent parmi les pays les plus sérieusement affectés par le changement climatique.

Les décideurs et les planificateurs dans de nombreux pays en développement confirment que ces tendances ont déjà une influence considérable sur les objectifs des initiatives de développement affectant plusieurs niveaux, y compris les mesures transsectorielles, les stratégies, les programmes d'investissement et la planification des collectivités locales. D'après une analyse réalisée par l'OCDE, entre 12% et 50% de l'aide risquent d'être affectés par le changement climatique (OCDE 2005). De nombreux bailleurs revoient leurs portefeuilles et réfléchissent à des investissements pertinents sur le plan climatique i.e. des investissements dont l'objet a été conçu en prenant en compte explicitement le changement climatique (ce sont les 'climate smart investments').

Figure 1 :

Horizons de planification – les décisions d'aujourd'hui façonnent notre avenir

Source : Stafford Smith et al. (2010)

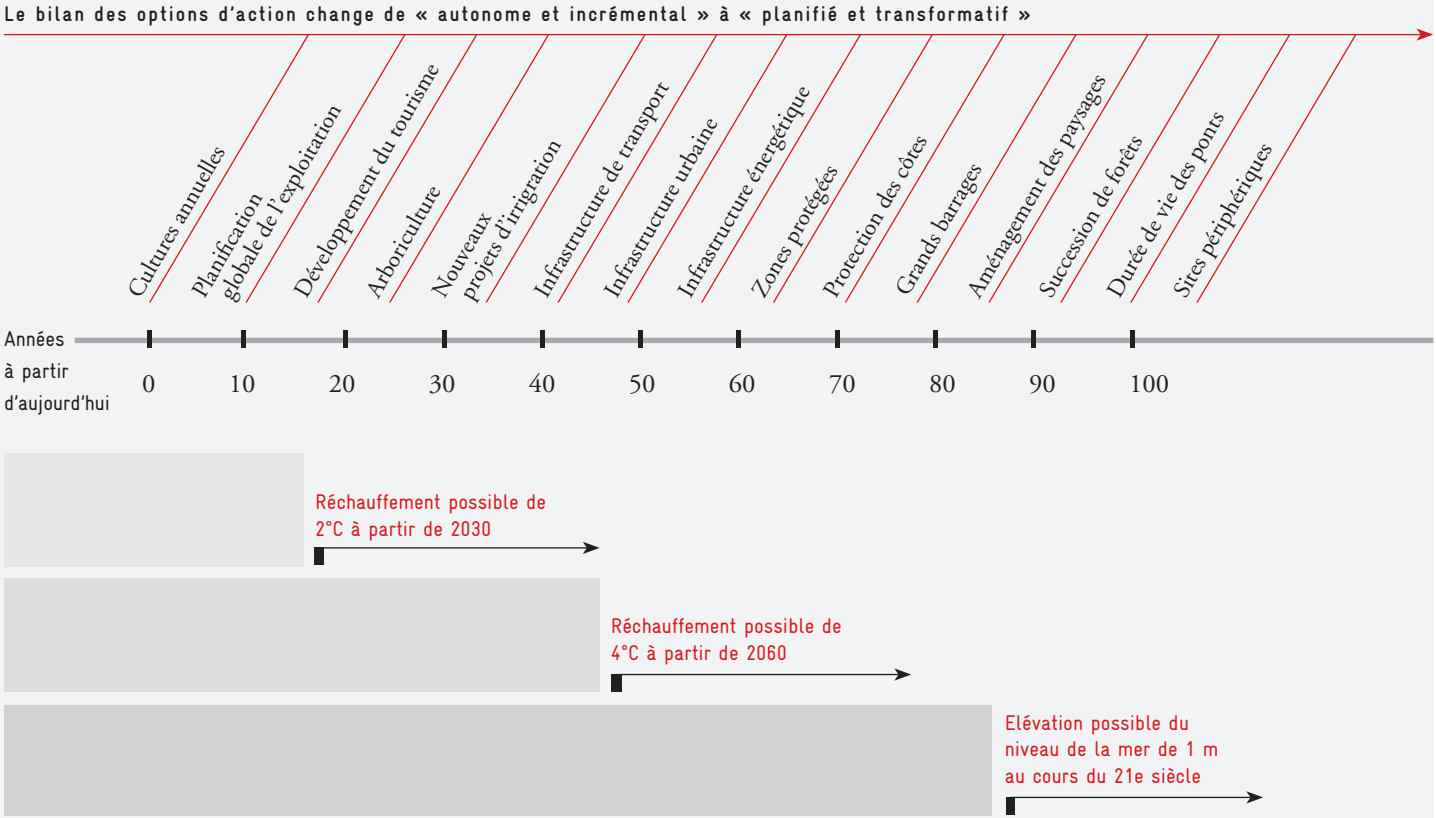

Initiatives des pays-partenaires

Nos partenaires anticipent déjà les impacts du changement climatique dans certains secteurs et régions. Les autorités publiques des pays aussi divers que l'Inde, le Maroc ou le Mali ont recommandé avec insistance que le changement climatique soit intégré dans les cycles de planification. Les banques de développement multilatérales telles que la Banque Asiatique de Développement et la Banque Mondiale ont également souligné la nécessité de prendre en compte les impacts du changement climatique et de renforcer la capacité d'adaptation des initiatives de développement (ADB 2005, Agrawala et al. 2010). Un appel est lancé aux décideurs et aux autres parties prenantes pour qu'ils réagissent aux défis et opportunités des risques climatiques présents (déjà tangibles dans de nombreux lieux) et futurs.

Quand est-ce que le Climate Proofing pour le développement peut être utilisé ?

Une analyse de la manière dont les processus de développement peuvent prendre en compte les défis et opportunités du changement climatique sera d'autant plus efficace qu'elle sera effectuée pendant la phase de planification. Autrement dit, une telle approche est particulièrement efficace si elle réalisée lorsque les stratégies ou les politiques sont en cours d'établissement et avant que les plans municipaux et les projets soient mis en œuvre. Toutefois, une telle analyse peut également être réalisée pendant la révision voire pendant la mise en œuvre des mesures de planification.

Qui sont les participants au Climate Proofing pour le développement ?

Le Climate Proofing pour le développement a été développé pour être utilisé par les autorités publiques, dont un grand nombre sont des partenaires des projets de la GIZ. Toutefois, cette approche peut également être utilisée par d'autres organisations nationales ou internationales, par les bailleurs, les ONG et même par le secteur privé. En fonction du contexte de planification, ce peut être un ou plusieurs groupes de parties prenantes (par exemple les responsables politiques, les gestionnaires de projet, les experts en gestion du changement ou les planificateurs de développement) qui introduiront et appuieront l'approche de Climate Proofing pour le développement. Le personnel du projet, les experts en changement climatique et la population locale, y compris les agriculteurs, participeront tous aux différentes phases du processus.

PARTIE A)
PRINCIPES ET ETAPES

Le Climate Proofing est basé sur des principes et des étapes méthodologiques communs et peut être accompagné par les mesures de l'assistance technique. Ceux-ci sont décrits dans ce chapitre. Toutefois, en pratique, le Climate Proofing peut être adapté individuellement à chaque cas spécifique.

1 Approche et principes

Le Climate Proofing repose sur trois principes détaillés ci-après et illustrés dans la figure 2.

Le processus est la clé

Le Climate Proofing demande aux institutions et à leur personnel de changer leurs procédures et modes de planification habituels. Ces changements ont besoin de temps et le processus doit être facilité de manière judicieuse. Le Climate Proofing suit une approche par étapes qui reconnaît et apprécie les différents intérêts, besoins et positions des parties prenantes. Une forte motivation des parties prenantes aide à la mise en œuvre des changements envisagés, même si le Climate Proofing ne doit pas être imposé. Ainsi, le travail sur des aspects relatifs au changement climatique dans la politique sectorielle doit s'appuyer sur les intérêts authentiques des secteurs concernés et les questions spécifiques liées au climat, il ne doit pas être imposé par des institutions environnementales ou transsectorielles. Une bonne stratégie de communication facilitera le développement de solutions partagées par les différentes parties prenantes.

La forme suit la fonction

Le Climate Proofing est une approche flexible. Il s'adapte à tout contexte spécifique, aux conditions socio-économiques et politiques et aux cadres institutionnels existants. D'autres conditions qui doivent être prises en considération sur le terrain sont les fonds disponibles, l'expérience existante avec des outils environnementaux, le degré de conscience par rapport au changement climatique et l'expertise technique. Ainsi les décideurs et les responsables politiques, les planificateurs du

Principes	Etapes méthodologiques	Services d'assistance technique (exemples)
		Développement des capacités pour l'information sur le climat et pour l'approche du Climate Proofing pour le développement
LE PROCESSUS EST LA CLÉ	Préparation ETAPE 1	
		Analyse de la vulnérabilité et de l'impact
LA FORME SUIT LA FONCTION	Analyse ETAPE 2	
		Facilitation du processus
LE MÉLANGE DES PERSPECTIVES	Options d'action ETAPE 3	
		Aide au développement organisationnel (p. ex. procédures, institutions, ressources humaines)
	Intégration ETAPE 4	
		Soutien financier et technique pour la mise en œuvre

Figure 2 : Le Climate Proofing pour le développement en pratique

développement, les experts du changement climatique et les représentants de la population concernée par le changement climatique doivent discuter ensemble sur les différentes possibilités d'action à leur disposition. L'approche utilisée dans le Climate Proofing au niveau des stratégies nationales fera intervenir d'autres parties prenantes, emploiera une autre terminologie et d'autres niveaux d'abstraction que le travail avec les communes sur le Climate Proofing dans la planification de l'occupation du sol.

Le mélange des perspectives

Pour que le Climate Proofing soit un succès, des perspectives différentes, qui enrichissent le processus, sont nécessaires. Le Climate Proofing demande un savoir-faire technique, une expertise méthodologique et une expérience dans la gestion des processus. Les actions sont à réaliser avec précaution et les parties prenantes doivent constamment faire partie d'un environnement basé sur une coopération constructive. Les connaissances sur les conditions de terrain doivent être liées à la science sur le changement climatique et l'expertise des décideurs et responsables politiques.

2 Méthodologie

L'approche du Climate Proofing comprend quatre étapes principales. Elles sont illustrées dans la figure 2 (page 11). Les étapes peuvent être élargies ou adaptées individuellement en fonction du principe selon lequel « la forme suit la fonction ». Les principes décrits au chapitre précédent sont à prendre en compte dans toutes les étapes (voir également la figure 2).

Etape 1 : Préparation

Lors de l'étape 1, le terrain est préparé pour permettre une utilisation efficace et hautement bénéfique du Climate Proofing.

Pour faciliter une planification efficace et résiliente au changement climatique, des informations sur le climat – notamment sur les tendances climatiques actuelles et futures (p. ex. l'élévation du niveau de la mer, la disponibilité réduite des ressources en eau, etc.) – doivent être collectées et réunies pour permettre une utilisation facile. Si aucune information traitée n'est disponible, une recherche sur documents peut être réalisée pour fournir une base de données. Il s'est avéré utile de réaliser des fiches techniques sur le changement climatique qui peuvent être utilisées pendant le processus, et d'identifier trois ou quatre tendances principales.

Les plans de développement aux différents niveaux ne sont pas tous affectés par le changement climatique. Sur la base des informations recueillies, les experts du changement climatique, les planificateurs, les gestionnaires de projet et les décideurs dé-

Le manuel de la GTZ intitulé « Information sur le changement climatique pour une adaptation effective » constitue une introduction pour la génération et l'interprétation des informations sur le changement climatique. Il comprend des instructions pratiques sur l'utilisation des concepts de base du changement climatique établis par la science et leurs méthodes. Ce manuel peut être téléchargé sur Internet à l'adresse suivante : http://www.gtz.de/fr/686.htm > Publications > Recherche

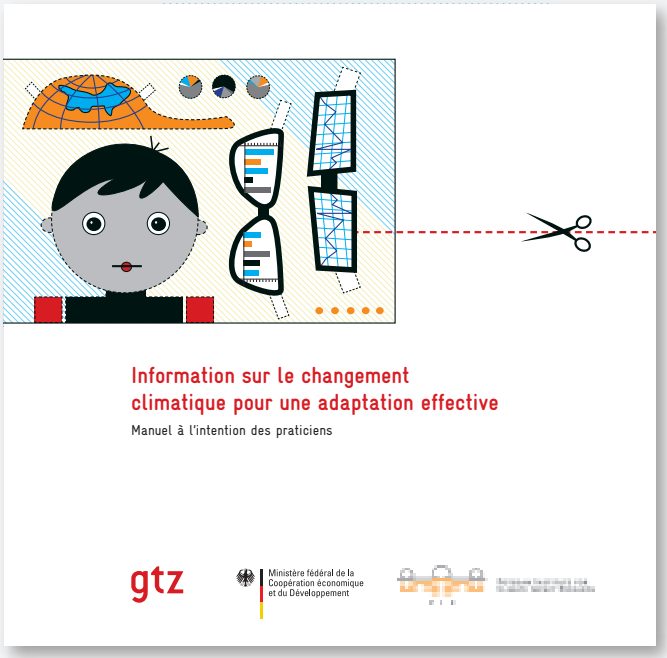

Encadré 2 :
Comment collecter et préparer les données sur le climat

termineront s'il est judicieux ou non d'entamer le Climate Proofing dans un contexte donné. Pour ce faire, ils peuvent s'inspirer des questions qui figurent dans le tableau 1.

Tableau 1 :
Exemples de questions clés à poser pour déterminer si les plans des collectivités locales doivent être soumis au Climate Proofing

Questions clés	Exemples
☑ Est-ce que les tendances climatiques telles que l'augmentation de la température ou l'élévation du niveau de la mer ont potentiellement un impact sur la planification ? Si oui, veuillez spécifier.	Impact faible Impact moyen ...
☑ Est-ce que l'horizon de temps de la planification a une pertinence pour ces tendances climatiques ?	horizon de planification à court terme – pertinence élevée horizon de planification à long terme – pertinence moyenne ...
☑ Est-ce que la planification se réfère à des éléments (unités d'exposition) qui sont particulièrement affectés par le changement climatique (p. ex. secteurs, aspects politiques, régions géographiques, groupe cible spécifique, etc.) ?	Agriculture Politique énergétique Zones côtières Régions arides Régions montagneuses Pêcheurs …

Ces questions permettent également d'identifier les éléments de la planification qui sont particulièrement affectés par le changement climatique : les «unités d'exposition». Ces « unités d'exposition » comprennent notamment les secteurs productifs (p. ex. l'agriculture), les aspects politiques (p. ex. la politique énergétique), les régions géographiques (p. ex. les zones côtières, les régions arides ou les régions montagneuses) ou un groupe cible spécifique (p. ex. les agriculteurs). Le choix des unités d'exposition fournit la base pour l'étape 2.

Du point de vue du principe selon lequel « le processus est la clé », l'intégration des questions relatives au changement climatique dans la planification du développement

a besoin d'un point d'entrée dans le cycle de projet ou de politique. Dans l'idéal, ce point d'entrée se trouve au début de la phase de planification. Dans certain cas, lorsque les documents de planification ne sont pas encore disponibles ou lorsque la planification doit être révisée, d'autres points d'entrée doivent être trouvés, p. ex. l'évaluation mi-parcours. Il est également nécessaire d'identifier les parties prenantes qui doivent participer au processus.

En règle générale, les parties prenantes peuvent être divisées en deux groupes : premièrement, les parties prenantes qui sont des « catalyseurs » pour le processus de changement tels que les décideurs, les managers dans les institutions, les consultants et les experts et les gestionnaires de projet ; et deuxièmement, les parties prenantes qui vont appliquer et mettre en œuvre le Climate Proofing telles que les planificateurs du développement, les chercheurs dans le domaine du changement climatique et le personnel du projet. Des recoupements sont possibles entre ces deux groupes. Le soutien externe peut s'avérer utile pour toutes les parties prenantes.

Etape 2 : Analyse

Pendant l'étape 2, les parties prenantes et les experts effectuent une analyse perspicace et réaliste des effets biophysiques et socio-économiques des tendances climatiques sur chacune des unités d'exposition et établissent des chaînes d'effets potentiels du changement climatique. Les effets biophysiques concernent les phénomènes physiques tels que la migration des espèces à l'intérieur des écosystèmes. En suivant la chaîne d'effets, les effets biophysiques mènent à des effets socio-économiques tels qu'une réduction des opportunités d'emploi ou la perte de revenus. Les chaînes d'effets sont résumées dans des tableaux (voir fig. 3, page 16).

Par la suite, la pertinence de ces effets sur la planification est évaluée en prenant en compte :

- la probabilité que ces effets se produisent
- l'impact de ces effets sur les objectifs du projet
- la capacité des institutions et des groupes à s'adapter aux changements sans assistance extérieure

Cette évaluation permet d'identifier les effets les plus significatifs. Les étapes 3 et 4 ne sont effectuées que pour les effets les plus pertinents. Ainsi, si les effets du changement climatique identifiés n'entraînent que des risques négligeables en termes de planification, ils doivent être relevés à ce niveau. Dans de nombreux cas, les responsables de projet choisissent cinq à sept effets principaux.

La matrice d'évaluation illustrée dans la figure 4 (page 17) montre, à titre d'exemple, comment l'évaluation de la pertinence des effets climatiques a été adaptée à la planification au niveau communal au Vietnam.

A →	B →	C →	D →	E →	F
Tendances climatiques	**Unité d'exposition**	**Effet biophysique**	**Effet socio-économique**	**Pertinence pour la planification**	**Options d'action**
Vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses	Infrastructure routière	Qualité du revêtement diminue pendant les pics de chaleur Réduction de la durée de vie des routes	Coûts plus élevés pour l'entretien des infrastructures routières Accès limité aux marchés	Lien direct avec l'objectif de planification (accès amélioré aux marchés) Probabilité moyenne d'apparition Faible capacité d'adaptation	Utilisation de matériaux de construction adaptés Maintenir des plans de construction flexibles
Augmentation de la température moyenne Prolongation des périodes de sécheresse	Forêts	Changements dans les facteurs environnementaux -> migration des espèces, déplacements des éco-zones Feux de forêt plus intenses et plus fréquents	Potentiel d'utilisation limité des forêts (bois, produits forestiers non ligneux destinés à la consommation et au commerce) Emplois dans le secteur forestier diminuent	Lien direct avec l'objectif de planification « gestion durable des forêts » Probabilité d'apparition moyenne Faible adaptation … ???	Bio-monitoring Gestion des risques d'incendie
…	…	…	…	…	…

Figure 3 :
Tableau de synthèse de l'analyse

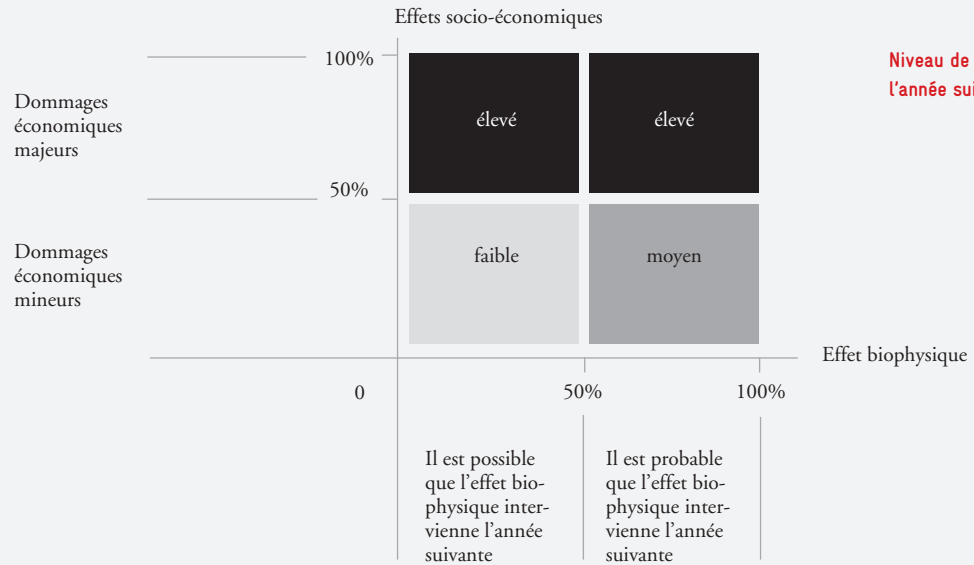

Figure 4 :
Evaluation de la pertinence pour la planification (exemple : le Vietnam)
Source : GTZ (2010)

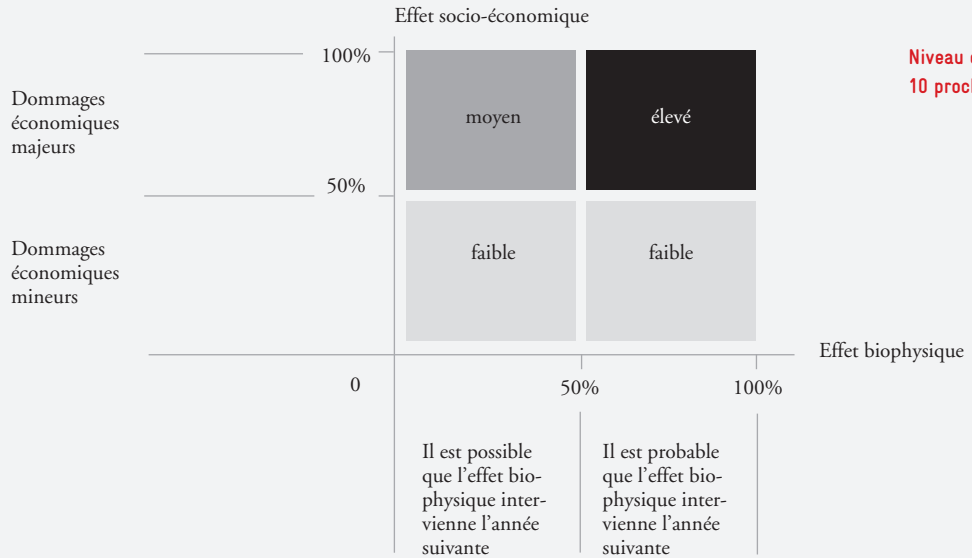

Etape 3 : Options d'action

Pour les effets les plus significatifs définis précédemment, des options d'action sont développées afin de réduire les effets du changement climatique et de tirer profit, lorsque c'est possible, des opportunités offertes par le changement climatique. Cette étape s'appuie sur les fiches de soutien sectoriel qui résument les expériences d'adaptation au changement climatique dans des secteurs spécifiques. Pour choisir les options, les parties prenantes du Climate Proofing prennent en considération des critères tels que ceux indiqués ci-après (voir tableau 2).

Critère	Description
Pertinence stratégique	L'option d'action concerne en particulier les régions ou des champs d'action fortement affectés et vulnérables. L'option d'action a un effet fiable, ciblé et à long terme sur l'objectif (p. ex. réduction des risques). L'option d'action prévient des dommages dramatiques et irréversibles.
Urgence	Les tendances climatiques se manifestent déjà ou vont se manifester dans un avenir proche. Les décisions sur les investissements à long terme et les orientations du développement sont prises.
Effets secondaires	L'option d'action soutient ou est en cohérence avec les objectifs des autres activités (durabilité, biodiversité, protection du climat). L'option d'action engendre des effets positifs sur les différents champs d'action (solutions gagnant-gagnant, en particulier concernant la protection du climat et la durabilité).
Pas de regret	Les effets positifs seront générés quelques soient les conditions climatiques (absence de modifications climatiques ou modifications selon les différents scénarios).
Flexibilité	L'option d'action peut être modifiée. L'option d'action peut être inversée lorsque les conditions changent.
Aspects économiques	Les bénéfices à moyen et à long terme de l'option sont supérieurs aux coûts engagés (y compris les aspects non-monétaires). L'utilisation des ressources est efficace.
Acceptation politique et sociale	Le moment pour la mise en œuvre de l'option d'action est propice (« fenêtre d'opportunité »).

Tableau 2 :
Critères pour classer les options d'action selon leur priorité.
Source : Vetter, A. ; Schauser, I. (2010).

Les instruments tels que l'analyse coûts-bénéfices soutiennent la sélection d'options d'action et sont déployés en fonction des possibilités spécifiques. Le tableau 3 illustre une technique qui pourrait faciliter ce classement des priorités. Ce tableau a été développé pour l'application du Climate Proofing au Vietnam.

Tableau 3 :
Modèle de tableau pour le classement des options d'action selon leur priorité.

Critères	**Les résultats des options d'action (OA)** (1 = beaucoup ; 5 = pas du tout)		
	OA 1) (spécifier s.v.p.)	OA2) (spécifier s.v.p.)	OA 3) (spécifier s.v.p.)
Est-ce que les bénéfices de cette option d'action encouragent l'adaptation au changement climatique ?			
Est-ce que les coûts supplémentaires sont raisonnables par rapport aux bénéfices obtenus ?			
En considérant les coûts et les bénéfices, est-ce que les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de cette option sont disponibles ? Si non, quels autres fonds additionnels sont disponibles ?			
Est-ce que les bénéfices de cette option d'action auront un effet à long terme ?			
Est-ce que l'horizon de planification pour cette option d'action est en accord avec l'horizon de planification pour les tendances climatiques ?			
Est-ce que les compétences techniques nécessaires à la mise en œuvre de l'option d'action existent ? Si non, quelles sont les compétences qui doivent être acquises ?			
Résultat global			
Classement			

Dans certains cas, les options d'action ajoutent des bénéfices de développement tels que la création d'opportunités d'emploi, l'amélioration de la disponibilité des ressources en eau ou l'amélioration des conditions pour un envrionnement sain. Ces co-bénéfices sont également à prendre en compte.

A la fin de cette étape, les options d'action à intégrer sont choisies par les parties prenantes sur la base de ces critères. Dans de nombreux cas, un nombre restreint d'options (souvent trois pour chaque catégorie indiquée ci-dessous) est identifié et catégorisé :

- actions au début du projet
- actions à planifier pour la période de mise en œuvre
- ajustements aux objectifs et aux indicateurs ou au système de monitoring et d'évaluation.

Etape 4 : Integration

Cette étape vise à intégrer les options d'action choisies dans les documents de planification et les processus de monitoring et d'évaluation. Les amendements dépendent fortement du niveau auquel ils vont être mis en œuvre. En conséquence, les parties prenantes du Climate Proofing définissent, adaptent ou réaménagent la planification correspondante, y compris la formulation des politiques ou stratégies planifiées et/ou les plans de développement au niveau national, sectoriel, local ou des projets. Les questions clés suivantes guideront cette intégration :

- Comment l'option d'action peut-elle être intégrée dans la planification (p. ex. en modifiant légèrement l'activité) ?
- Est-il nécessaire de modifier la planification initiale pour intégrer l'option d'action ? Si oui, de quelle manière ?
- Quelles sont les compétences techniques/fonds additionnels nécessaires pour la mise en œuvre de l'option d'action ?

Certaines options d'action à intégrer peuvent être assez fondamentales, telles que choisir des zones moins vulnérables aux inondations. Dans d'autres cas, l'intégration impliquera que l'on change la manière de faire certaines choses ou que l'on modifie les priorités. L'application du Climate Proofing ne se termine pas avec la révision du planning. L'adaptation au changement climatique est également soumise à des procédures de monitoring et d'évaluation.

3 Services d'assistance technique

Pour appliquer efficacement le Climate Proofing, différents types de connaissance sont nécessaires à différents moments de l'approche par étapes. Chaque application exige un savoir-faire spécifique. Par exemple, au début de l'application du Climate Proofing, il est important que les praticiens créent une certaine sensibilité au changement climatique et à la façon d'interpréter les informations sur le changement climatique. A la fin du processus, le savoir-faire technique peut s'avérer particulièrement pertinent pour la mise en œuvre de la planification adaptée (voir figure 2, page 11).

Il est fondamental d'identifier l'expertise requise aux différents niveaux pendant le processus pour demander l'assistance technique appropriée de la part des experts en développement, si cela s'avère nécessaire.

Encadré 3 :
Le Climate Proofing pour le développement dans la pratique – les services de soutien.

Formation « Intégration de l'adaptation au changement climatique à la coopération de développement »

Basé sur le document d'orientation de l'OCDE, la GIZ a développé son propre module de formation ciblé sur le renforcement des capacités parmi les différents acteurs du développement afin de leur permettre de réaliser des mesures d'adaptation au changement climatique aux niveaux, national, sectoriel, local et des projets. Les modules centraux suivent, de manière systématique, le processus en commençant par l'évaluation de la vulnérabilité jusqu'aux options d'actions concrètes. Dans les modules proposés aux praticiens, le contenu de la formation est principalement transmis sur la base d'un travail interactif axé sur des cas concrets réalisés dans l'état fictif de Zanadu. Un package complet de documents de formation est disponible sur le site www.oecd.org/dac/environment/climatechange.

PARTIE B) APPLICATION AUX NIVEAUX SPECIFIQUES

Le Climate Proofing peut être utilisé à différents niveaux, à savoir au niveau national, sectoriel, local et des projets. Chaque niveau présente des caractéristiques spécifiques en menant, par exemple, à des mesures différentes ou en impliquant des parties prenantes différentes. Les caractéristiques décrites dans la partie B de cette brochure s'appuient sur la description présentée par le document d'orientation de l'OCDE/CAD Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement (OCDE 2009). En outre, deux exemples de bonnes pratiques illustrent l'approche de Climate Proofing en détail et aux différents niveaux.

1 Niveau national

L'application du Climate Proofing au niveau d'un pays est un moyen très efficace pour le mainstreaming, autrement dit pour l'intégration de la thématique de l'adaptation au changement climatique dans l'agenda national et les décisions budgétaires. Il peut s'adresser aux stratégies ou aux plans nationaux à court, moyen ou long terme. Au sein du cycle politique national, les phases de formulation de la politique et de la planification fournissent les points d'entrée les plus appropriés pour le Climate Proofing. L'intégration des options d'action dans les perspectives nationales à long terme exige, en général, le dialogue politique au niveau du gouvernement central. Du point de vue de la perspective du changement climatique, cette approche est très souhaitable mais parfois difficile à mettre en œuvre. Par ailleurs, il est important de prévoir une allocation adéquate de ressources financières aux autorités au niveau sectoriel. Les bailleurs internationaux peuvent jouer un rôle clé en termes de soutien budgétaire et de renforcement des capacités pour le changement climatique.

Au nom du Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement, la GIZ emploie le Climate Proofing pour soutenir le gouvernement du royaume du Maroc dans l'intégration du changement climatique dans la nouvelle phase de son Programme national de réduction de la pauvreté. L'objectif de cette assistance consiste à s'assurer que ce Programme national de réduction de la pauvreté prend en compte, de manière systématique, les défis et opportunités du changement climatique.

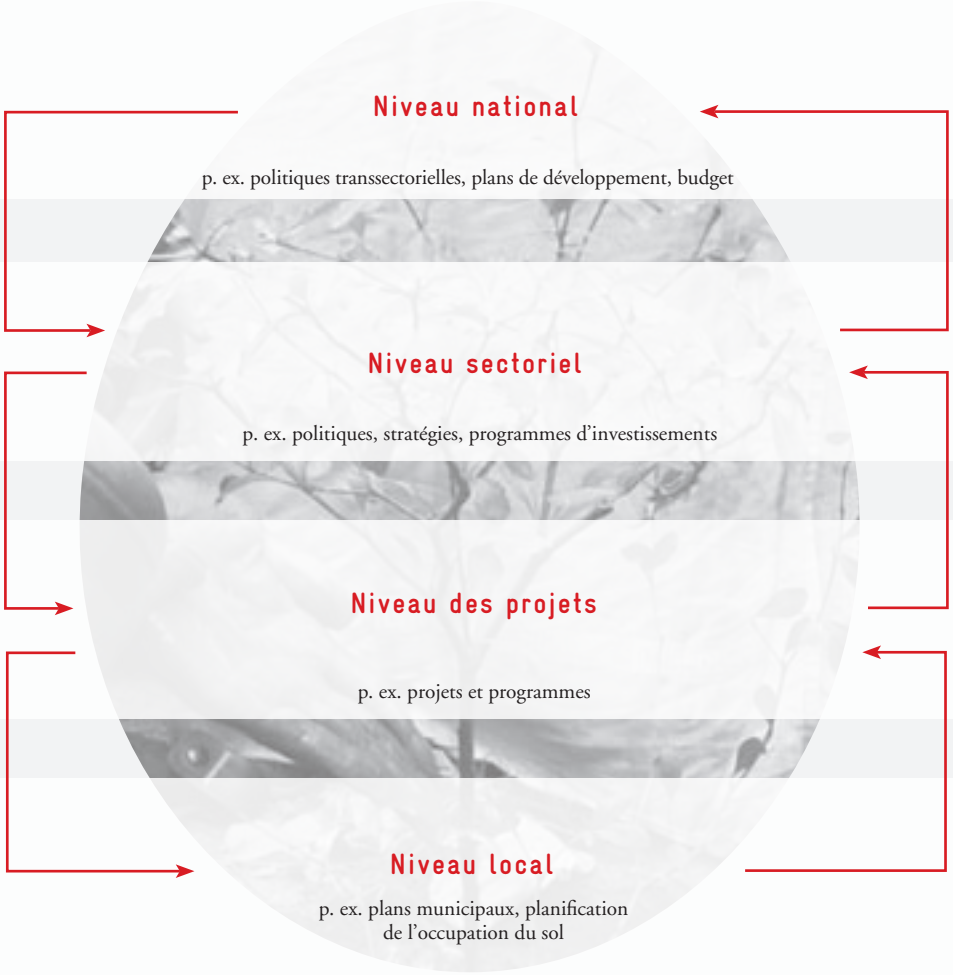
Niveau national
p. ex. politiques transsectorielles, plans de développement, budget
Niveau sectoriel
p. ex. politiques, stratégies, programmes d'investissements
Niveau des projets
p. ex. projets et programmes
Niveau local
p. ex. plans municipaux, planification
de l'occupation du sol

Figure 5 : Niveaux d'application de l'approche du Climate Proofing pour le développement.

2 Niveau sectoriel

Au niveau sectoriel, le Climate Proofing peut être particulièrement important, par exemple pour les politiques sectorielles de planification ou le planning des investissements physiques. Dans ce cas, l'horizon de planification des investissements est d'une pertinence particulière. Le Climate Proofing peut également être intégré dans les études d'impact stratégiques (telles que décrites dans l'exemple de la GIZ au Mali ci-dessous).

Le point d'entrée idéal se situe dans la phase de formulation de la politique sectorielle ou dans les étapes de planification sectorielle. La priorité est généralement accordée aux initiatives de développement dont la modification ultérieure est souvent très coûteuse. Le Climate Proofing peut également être utilisé pour donner un aperçu sur les impacts sectoriels du changement climatique. Les bailleurs peuvent jouer un rôle important dans le soutien des budgets sectoriels et les approches sectorielles ainsi que dans la mise à disposition de formations sur l'adaptation au changement climatique destinées aux acteurs clés.

3 Niveau local

L'intégration du changement climatique dans la planification locale est particulièrement importante pour trois raisons :

- le changement climatique influence l'économie locale et l'environnement,
- la vulnérabilité climatique et l'adaptation sont déterminées au niveau local, et
- les options d'action sont souvent mieux identifiées au niveau local.

La mise en œuvre des options d'action à ce niveau fait souvent de la population locale l'acteur principal dans le processus d'implémentation lorsqu'il s'agit, par exemple, d'adapter la production agricole ou d'améliorer les logements. Les bailleurs peuvent jouer un rôle important dans la formation du personnel des autorités municipales et en sensibilisant la population locale aux opportunités et défis du changement climatique. La GIZ a pu acquérir des expériences dans l'adaptation de cette méthode au niveau municipal au Mali et au Vietnam.

4 Niveau des projets

Le Climate Proofing est un outil puissant et important au niveau des projets puisque : (1) les objectifs du projet peuvent être directement influencés par les effets du changement climatique et (2) les résultats du projet peuvent accroître ou diminuer la vulnérabilité climatique des systèmes biophysiques et socio-économiques. Le Climate

Proofing peut être appliqué pendant l'identification du projet et pendant sa phase de conception. Les bailleurs peuvent soit réaliser un Climate Proofing pour le projet dans lequel ils s'impliquent soit fournir le soutien nécessaire lorsque les projets ou les programmes d'autres acteurs sont soumis au Climate Proofing.

Par exemple, aux Philippines, l'application du Climate Proofing à un projet de lutte contre les inondations a permis aux participants de constater que certaines zones d'habitation étaient menacées d'un risque accru d'exposition aux inondations. Actuellement, différentes options d'action sont comparées et analysées, par exemple, l'introduction d'une gestion intégrée de la rivière ou des maisons flottantes. Le Climate Proofing a également été appliqué au secteur forestier, à la pêche et à l'agriculture. A présent, la méthodologie est déployée selon une approche qui implique la formation de formateurs.

Etude de cas :

L'adaptation au changement climatique à différents niveaux au Mali

Mali

Contexte

L'économie du Mali est essentiellement basée sur l'utilisation des ressources naturelles. La croissance démographique et les contraintes climatiques augmentent la pression sur les moyens de subsistance de la population malienne. Le gouvernement malien a décidé de prendre en compte la problématique du changement climatique aux différents niveaux de la planification du développement. Mandatée par le Ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMU) et le Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), la GIZ soutient le Mali dans l'intégration du changement climatique dans la planification aux niveaux national, sectoriel et local. Les activités réalisées sur les différents niveaux sont fortement interconnectées.

Les parties prenantes maliennes pour la Gestion durable des terres (GDT) ont investi une quantité considérable de ressources dans la sélection judicieuse d'un outil pour prendre en compte le changement climatique dans les processus de développement. Ils ont finalement opté pour le Climate Proofing (« détermination de l'incidence climatique ») qu'ils ont jugé comme une approche participative et flexible basée sur le processus et, avant tout, comme une approche permettant d'inclure des parties prenantes qui n'ont aucune culture informatique.

Figure 6 :
Le Climate Proofing au Mali

Niveaux national et sectoriel
Intégration de la thématique du changement climatique dans les études d'impact stratégiques
Niveau des projets
Le Climate Proofing appliqué aux projets de la Gestion durable des terres
Niveau local
Intégration de la thématique du changement climatique dans la planification du développement municipal.

… au niveau des projets

Après une série de séances de formation sur le Climate Proofing impliquant les parties prenantes maliennes, deux projets du Cadre sectoriel d'investissement « Gestion durable des terres » ('GDT') ont été examinés quant à leur incidence sur le climat au niveau pilote. Un projet de la GDT dans la Provence de Kayes, par exemple, est financé par différents bailleurs et veut encourager la population locale à protéger les ressources naturelles pour stopper la désertification. Grâce à l'approche de Climate Proofing plusieurs options d'action ont été identifiées qui permettent une utilisation plus efficace des ressources tout en prenant en compte l'impact du changement climatique présent et futur. Ces options comprennent la diversification de l'agriculture par la culture intercalaire et l'utilisation de variétés adaptées ainsi que l'utilisation efficace de l'eau par la collecte et le stockage des eaux de pluie. A la suite de ces expériences sur le terrain, la GDT et l'équipe de la GIZ ont développé un manuel pour le Climate Proofing adapté au contexte malien (Konate, Fröde, 2009). Un pool d'experts a été créé et formé et le Climate Proofing a été inclus dans les cycles de planification de tous les projets de la GDT.

Mali

… aux niveaux national et sectoriel

Le Climate Proofing ayant démontré son efficacité dans les projets de la GDT, le gouvernement malien a recommandé son utilisation aux niveaux national et sectoriel comme partie intégrante des études d'impacts stratégiques pour tous les grands processus politiques et toutes les interventions. Par conséquent, et en parallèle avec le principe selon lequel « la forme suit la fonction », le Climate Proofing a été adapté et intégré dans les études d'impact stratégiques. Une application pilote comprenant une évaluation technique et méthodologique approfondie a été réalisée pour le Programme national sur l'irrigation à petite échelle. Il est envisagé d'intégrer les leçons tirées de ce prototype à la méthodologie standard utilisée par le Mali dans les études d'impact stratégiques.

… au niveau local

Pour adapter la planification municipale aux impacts du changement climatique, un projet pilote utilisant l'approche du Climate Proofing a été réalisée dans quatre communes. Dans ce cadre, les impacts sur le climat sont pris en compte dès le début du processus de planification et les capacités de toutes les parties prenantes concernées sont renforcées. Les résultats de ce projet pilote seront rassemblés dans un manuel sur l'application du Climate Proofing dans les processus de planification de développement municipal au Mali.

Résultats et perspectives

Le Climate Proofing est une approche qui a montré sa flexibilité en adaptant sa méthodologie à la logique, à la terminologie et aux différentes étapes des processus de planification maliens. Les processus d'adaptation au Climate Proofing qui ont reçu le soutien de la GIZ ont tenu compte du principe selon lequel « le processus est la clé » et ont été caractérisés par un niveau élevé d'appropriation reflété par les partenaires maliens de plusieurs manières : (1) de sa propre initiative le Ministère malien de l'Environnement a développé une stratégie de diffusion pour l'approche de Climate Proofing, (2) un groupe de travail a été mis en place par le Ministère chargé d'améliorer le processus d'application du Climate Proofing notamment en termes de contrôle de qualité et de diffusion des expériences, (3) en outre, d'autres ministères et organisations non-gouvernementales (ONG) ont manifesté leur intérêt pour l'application du Climate Proofing et l'intégration des aspects climatiques. En tant qu'approche basée sur le processus, le Climate Proofing qui, par ailleurs, est centré sur le dialogue entre les différentes parties prenantes, a été particulièrement apprécié par les utilisateurs.

Etude de cas :

Climate Proofing au niveau de la planification communale au Vietnam

Vietnam

Contexte

Selon le quatrième rapport d'évaluation du GIEC, le delta du Mékong situé dans le Sud du Vietnam est une des régions du monde particulièrement vulnérable au changement climatique. Cette région sera parmi les premières et les plus sévèrement affectées par l'élévation du niveau de la mer et par un nombre croissant de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations suite à de fortes pluies. Les conséquences attendues du changement climatique global vont mettre en péril les efforts destinés à atténuer la pauvreté.

Pour prendre en compte l'impact du changement climatique dans la planification locale, la GIZ a été chargée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement d'initier une mesure pilote dans la province de Tra Vinh située dans le delta du Mékong. L'objectif de cette mesure a été d'augmenter la capacité adaptative de la province en intégrant la thématique du changement climatique dans les plans de développement communaux.

Application du prisme climatique

Dans une première étape, un petit groupe de planificateurs de développement et d'experts de la GIZ ont utilisé le principe selon lequel « la forme suit la fonction » et ont adapté le Climate Proofing aux conditions existantes dans la partie sud du Vietnam. En raison du fait que les planificateurs locaux des plans de développement socio-économique basés sur l'économie de marché de la province de Tra Vinh (utilisateur principal de cette approche) ont plus de connaissances pratiques que de savoir-faire théorique concernant le changement climatique, l'approche se devait d'être extrêmement précise. En outre, il était nécessaire d'expliquer l'application du Climate Proofing étape par étape. L'équipe de la GIZ a donc conçu un manuel adapté aux conditions locales et basé sur la logique du Climate Proofing (GTZ 2010). Ce manuel inclut trois étapes et douze tâches pratiques illustrées dans la figure 7.

Résultats et perspectives

Dans un premier temps, l'approche du Climate Proofing a été appliquée en tant que projet pilote, à cinq communes. Par la suite, les options d'action ont été choisies et mises en œuvre, telles que des technologies adaptées aux cultures. Une fois que ces

technologies adaptées seront mises en œuvre dans leur totalité, les agriculteurs vont planter des semences plus résistantes à la sécheresse pour maintenir voire augmenter leurs rendements, contribuant ainsi à la génération de revenus plus élevés.

En outre, un groupe de planificateurs de développement vietnamiens dans la province de Tra Vinh a reçu une formation leur permettant d'examiner les plans communaux quant à leur incidence sur le climat et en prenant en compte les tendances climatiques. Les personnes ressources des départements ministériels et d'un institut de recherche situé dans le delta du Mékong ont la capacité d'organiser des séances de formation sur le Climate Proofing. En général, la sensibilité de la population quant au changement climatique a pu être augmentée dans la province de Tra Vinh. Aujourd'hui, la thématique du changement climatique joue un rôle important dans le dialogue politique. Les partenaires vietnamiens envisagent d'utiliser le Climate Proofing comme une composante intégrante du plan de développement socio-économique pour l'ensemble de la province.

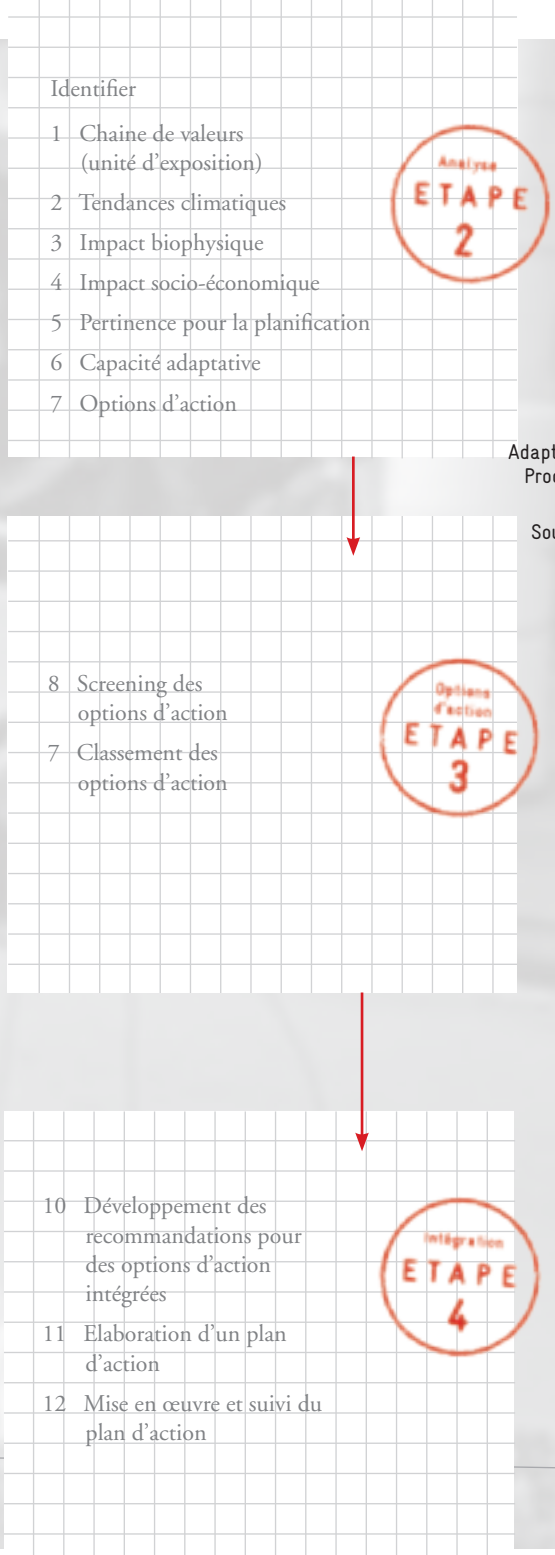

Figure 7 :
Adaptation du Climate Proofing au contexte vietnamien
Source : GTZ (2010)

PARTIE C)
LEÇONS A TIRER

La GIZ applique le Climate Proofing dans plus de dix pays. Les différents contextes dans lesquels cette approche a été appliquée permettent aujourd'hui d'en tirer quelques enseignements.

1 Feedback sur le « Climate Proofing »

Le feedback sur la méthodologie se réfère souvent aux trois points indiqués ci-dessous :

Le Climate Proofing

— est une approche intégrative, participative et flexible

Le Climate Proofing est une approche participative qui tire sa force du mélange des perspectives déployées. Il permet de réunir un grand nombre de parties prenantes différentes – à commencer par les décideurs de haut niveau jusqu'à la population locale, p. ex. les agriculteurs – et de les impliquer dans des discussions sur le changement climatique. Même si le sujet du changement climatique n'est pas d'un abord facile, la méthodologie est facile à comprendre et, par conséquent, le principe selon lequel « la forme suit la fonction » peut être adapté à tout contexte.

— n'a pas besoin d'ordinateurs ou de connaissances informatiques

Les étapes clés du Climate Proofing peuvent être mises en pratique sans avoir recours à la technologie de l'information. Cela signifie qu'il est possible d'inclure des acteurs qui n'ont aucune notion d'informatique. Par conséquent, il peut être appliqué partout dans le monde, même par des acteurs locaux. Toutefois, il est tout à fait possible d'intégrer des techniques plus sophistiquées comme, par exemple, la modélisation qui peut être incluse dans l'étape 1.

— permet une forte appropriation

La réflexion sur les expériences passées a démontré que le Climate Proofing permet d'atteindre un degré élevé d'appropriation par les partenaires, dans la mesure où ils se rendent compte à quel point l'adaptation au changement climatique est

cruciale pour leur propre avenir. L'approche permet un dialogue ouvert entre les parties prenantes clés appartenant à tous les niveaux : la population exposée au changement climatique, les décideurs, les planificateurs du développement et les experts du changement climatique. Ceci les motive à agir.

2 Facteurs de succès et recommandations

☑ Fonder une compréhension commune

Le Climate Proofing augmente l'efficacité et l'efficience ainsi que la durabilité des plans de développement en renforçant leur résistance au changement climatique. Il est primordial que tous ceux qui participent au processus partagent les mêmes intérêts, la même volonté pour agir contre le changement climatique et une même compréhension de cet objectif général.

Parfois cette compréhension commune est mise en question dans la pratique par l'utilisation de la terminologie sur le changement climatique qui est parfois difficile à comprendre, notamment lorsque les termes sont traduits d'une langue à une autre. Les termes comme « unité d'exposition » ou « effets socio-économiques » peuvent être formulés différemment en fonction des différentes parties prenantes impliquées. Il peut s'avérer utile de paraphraser les mots clés, voire même de réaliser un glossaire en collaboration avec l'équipe clé.

☑ Identifier les parties prenantes appropriées

Les utilisateurs ont constaté que le succès de l'approche dépendait, entre autres facteurs, de la capacité des institutions étatiques et des partenaires à identifier les groupes de participants appropriés. En raison de leur rôle primordial dans la conduite de l'initiative de développement qui sera soumise à un Climate Proofing, les décideurs et les respon-

sables politiques aux différents niveaux d'application doivent être impliqués pour intégrer l'approche dans le processus de planification et pour lui garantir le soutien politique nécessaire.

Le « mélange des perspectives » doit inclure un large éventail de savoir-faire sur des domaines aussi divers que le changement climatique, l'expertise au niveau de l'organisation et du management, des connaissances sur la planification et le contexte du projet, des connaissances sur l'environnement local, régional ou national tout comme des compétences de communication.

☑ Impliquer les parties prenantes adéquates au moment approprié

Il n'est pas nécessaire que toutes les parties qui ont été choisies participent à chaque étape du processus. Conformément au principe du Climate Proofing selon lequel « le processus est la clé », les acteurs scientifiques peuvent jouer un rôle important lorsqu'il s'agit de collecter et de traiter les informations sur le climat dans les étapes 1 et 2. Par contre ils sont des acteurs moins essentiels dans les étapes 3 et 4, même s'ils doivent également y participer. Les responsables politiques et les gestionnaires de projet sont particulièrement importants dans tout contexte de planification, notamment parce que ce sont eux qui peuvent soutenir l'application du Climate Proofing à moyen et à long terme.

☑ Traiter les informations sur le changement climatique de manière appropriée

Le Climate Proofing exige des informations sur le changement climatique, par exemple des bases de données sur le climat, des évaluations sur l'impact ou sur la vulnérabilité, des connaissances locales sur le changement climatique, etc. Ces informations doivent être collectées ou générées. Généralement, les données scientifiques sur le climat doivent être traduites dans des « messages faciles à retenir » qui sont compris par la majorité des parties prenantes impliquées dans le processus. En réduisant la complexité des données et des informations sur le climat (comme celles concernant les causes et les effets), il faut cependant se garder de toute sur-simplification qui pourrait diminuer le degré d'acceptabilité et l'efficacité générale de l'approche.

☑ Trouver un bon point d'entrée

Le Climate Proofing ne doit pas être appliqué à n'importe quel moment. Les utilisateurs confirment que les plans en cours d'implémentation sont difficiles à adapter pour inclure la thématique du changement climatique au dernier moment. Dans le meilleur des cas, le Climate Proofing intervient pendant la conception initiale et la planification des mesures ou pendant la réorientation et la mise à jour de la phase de planification.

☑ **Allouer des délais raisonnables et des fonds appropriés**

Si quelques jours peuvent suffire pour réussir le Climate Proofing dans un seul cas (pilote), ils ne suffiront pas pour mettre en œuvre une version adaptée du Climate Proofing dans un contexte donné. Pour prévoir des délais raisonnables et des fonds appropriés, il faut distinguer (1) la conceptualisation du processus, (2) l'application de l'approche en 4 étapes et (3) l'évaluation de l'application qui doit également comprendre un contrôle de qualité continu (suivi et évaluation).

Le temps et les fonds nécessaires pour ces tâches sont à évaluer pour chaque contexte d'application. La phase préparatoire et l'évaluation sont d'une importance capitale afin d'intégrer le Climate Proofing dans la politique locale ou les activités d'un projet.

☑ **Intégrer l'approche dans les procédures de suivi et d'évaluation**

Le Climate Proofing n'est pas une activité isolée, il doit être intégré dans tous les processus de planification, d'implémentation et d'évaluation. En conséquence, les utilisateurs soulignent à quel point il est important que la planification adaptée au changement climatique fasse partie des procédures existantes de contrôle de qualité et des mécanismes de suivi et d'évaluation.

PARTIE C

Références*

ADB (2005) : Pacific Studies Series, Climate Proofing, A Risk-based Approach to Adaptation : ADB, Manila.

ADB (2009) : The economics of Climate Change in Southeast Asia, A Regional Review : ADB, Philippines.

Agrawala S., A. M. Kramer, G. Prudent-Richard and M. Sainsbury (2010) : Incorporating climate change impacts and adaptation in Environmental Impact Assessments : Opportunities and Challenges : OECD, Paris.

GTZ (2009) : Information sur le changement climatique pour une adaptation effective, Manuel à l'intention des practiciens : GTZ, Eschborn.

GTZ (2007) : Adapting to Climate Change : GTZ, Eschborn.

GTZ (2010) : Climate Proofing Tool for Tra Vinh – Manual : GTZ, Vietnam

IPCC (2007) : Climate Change 2007, Impacts, Adaption and Vulnerability. Report of the Working Group II of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), edited by Nicholls, R.J., P.P. Wong, V.R. Burkett, J.O. Codignotto, J.E. Hay, R.F. McLean, S. Ragoonaden and C.D. Woodroffe : Cambridge University Press, Cambridge.

ISPONRE (2009) : Vietnam Assessment Report on climate change (VARCC) : ISPONRE (Institute of Strategy and Policy on Natural Resources and Environment), Vietnam.

Konaté, S. / Fröde, A. (2009) : Manuel d'utilisation du Climate Proofing dans les projets et programmes de Gestion Durable des Terres au Mali : Secrétariat Technique

* Ouvrages cités dans le texte et principales sources utilisées lors de l'élaboration de la méthodologie.

Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales, Bamako.

OCDE (2005) : Contre vents et marées : Les politiques de développement face au changement climatique p, Paris.

OCDE (2009) : Adaptation au changement climatique et coopération pour le développement : document d'orientation : OECD, Paris.

Stafford Smith, D.M., L. Horrocks, A. Harvey, and C. Hamilton (2011) : Rethinking Adaptation for a Four Degree World : Philosophical Transactions of the Royal Society, Series A : The Royal Society, London

UNDP (2008) : UNDP Climate Change Country Profiles : UNDP, Bamako.

USAID (2007) : Adapting to climate Variability and Change, A Guidance Manual for Development Planning : USAID, Washington.

Vetter, A.; Schauser, I. (2010) : Konzept zur Priorisierung von Handlungserfordernissen und Maßnahmen zur Anpassung an den Klimawandel : Umweltbundesamt, Dessau-Roßlau. Manuscrit non publié.

World Bank (2004) : Look before you leap, A Risk Management Approach for Incorporating Climate Change Adaptation in World Bank Operations : Washington DC.

Abréviations

ADB Asian Development Bank

APD Aide publique au développement

BMU Ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire

BMZ Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement

CCNUCC Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique

GDT Gestion durable des terres

GES Gaz à effet de serre

GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

GTZ Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)

KfW Kreditanstalt für Wiederaufbau

ONG Organisation non-gouvernementale

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

PDSE Plan de développement socio-économique

SADC Communauté de développement de l'Afrique australe

UNFCCC United Nations Framework Convention on Climate Change

USAID (United States Agency for International Development)

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Programme pour la protection du climat

Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn/Germany
T +49 61 96 79-0
F +49 61 96 79-11 15
C info@giz.de
I www.giz.de